

Objectif Transat 2019

Course au large

Mini 6.50



www.pcv650.weebly.com

Christian Jacquelin / Petit Citron Vert

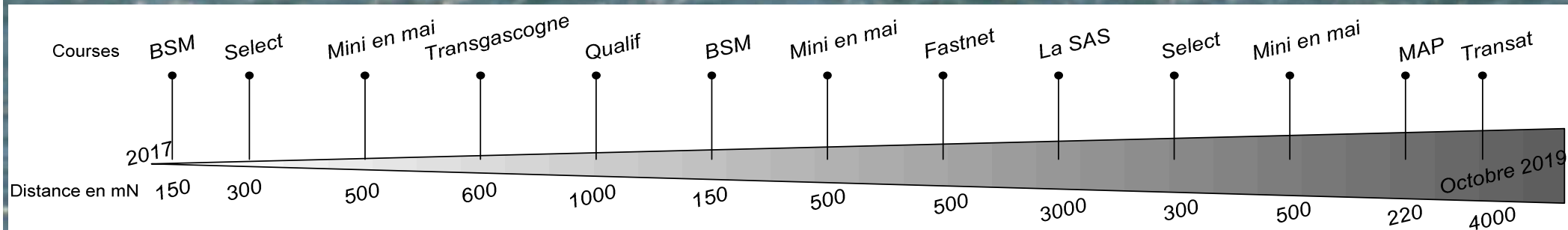
Qu'est-ce que la Classe Mini ?

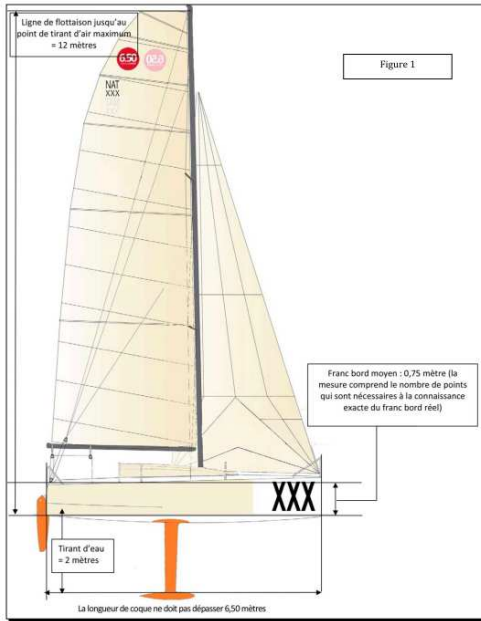
8 octobre 1977, Penzance (Royaume Uni), 24 voiliers de 6,50m prennent le large avec un seul marin à bord vers Antigua via Ténérife aux Canaries...

Les plus petits voiliers de la course hauturière sont nés et leur course favorite : la Mini-Transat. Toutes les années impaires, ils vont se retrouver sur leur terrain de jeu favori : l'Atlantique

La transat 2019 aura lieu en septembre octobre, au départ de La Rochelle, pour une arrivée en Martinique après une étape aux Canaries, soit environ 4000 milles nautiques en solitaire.

La préparation à cette course est effectuée sur un circuit étalé de 2017 à 2019, permettant de réaliser à minima 1000 miles en course et une qualification de 1000 miles en solitaire sur un parcours imposé.





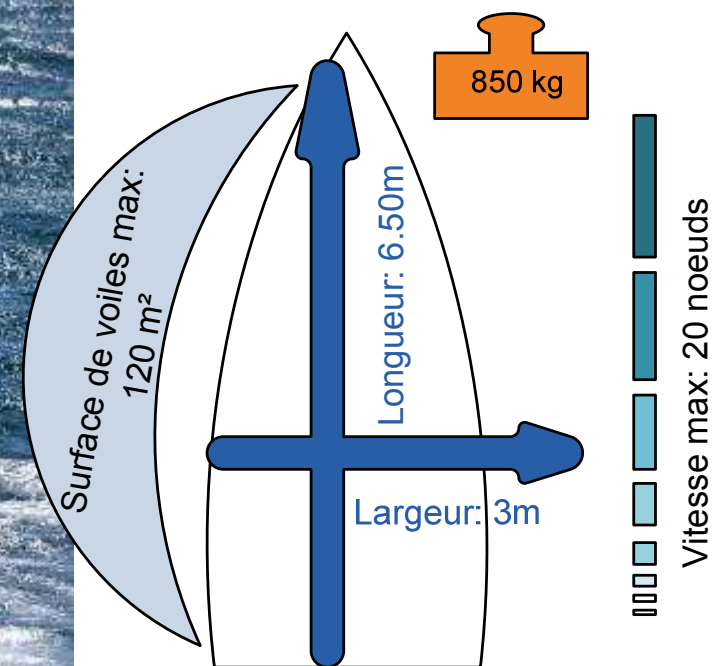
Les bateaux:

Petits bolides, les bateaux de la classe Mini 6.50 sont depuis le début des années 70 des supports d'innovation pour la course au large et la voile en général.

Véloces, taillés pour la performance, optimisés pour le solitaire, ces bateaux sont développés pour affronter la haute mer et ses conditions parfois rudes.

Seuls bateaux de cette taille conçus pour traverser l'Atlantique en course et en solitaire, ces « karts » en bois, carbone ou en fibre de verre, au rapport taille-puissance hors du commun, attirent un public en quête d'exploits sportifs.

©BRESCHI-PMOTO-VIDEO.COM



L'équipe:

Petit Citron Vert est un prototype, n° 184, construit en cèdre rouge/époxy, équipé d'une quille basculante et de deux dérives. Un bout dehors additionnel de 3m70 permet d'établir les voiles d'avant.



Skippé par **Christian JACQUELIN**, 45 ans, navigateur hauturier. Il a déjà réalisé une transat en double sur un bateau de 15m.



Coaché par le centre d'entraînement Atlantique 6,50 de la Rochelle, animé par Julien PULVE.



La Mini Transat c'est:

28	pays
1144	articles de presse sur internet
500	articles de presse écrite
5 000 000	de vues sur le site officiel
33	partenaires officiels
200	bénévoles
3800m ²	de village exposants au départ

Petit Citron Vert et Christian JACQUELIN vous proposent un outil de fédération de vos équipes et de communication autour d'un projet audacieux, adapté à vos besoins et à votre budget :

- > Port de vos couleurs et logo sur les voiles et le bateau
- > Visites du bateau, sorties en mer, ambiance des pontons,
- > Suivi en « live » des courses sur internet
- > Droit à l'image du bateau

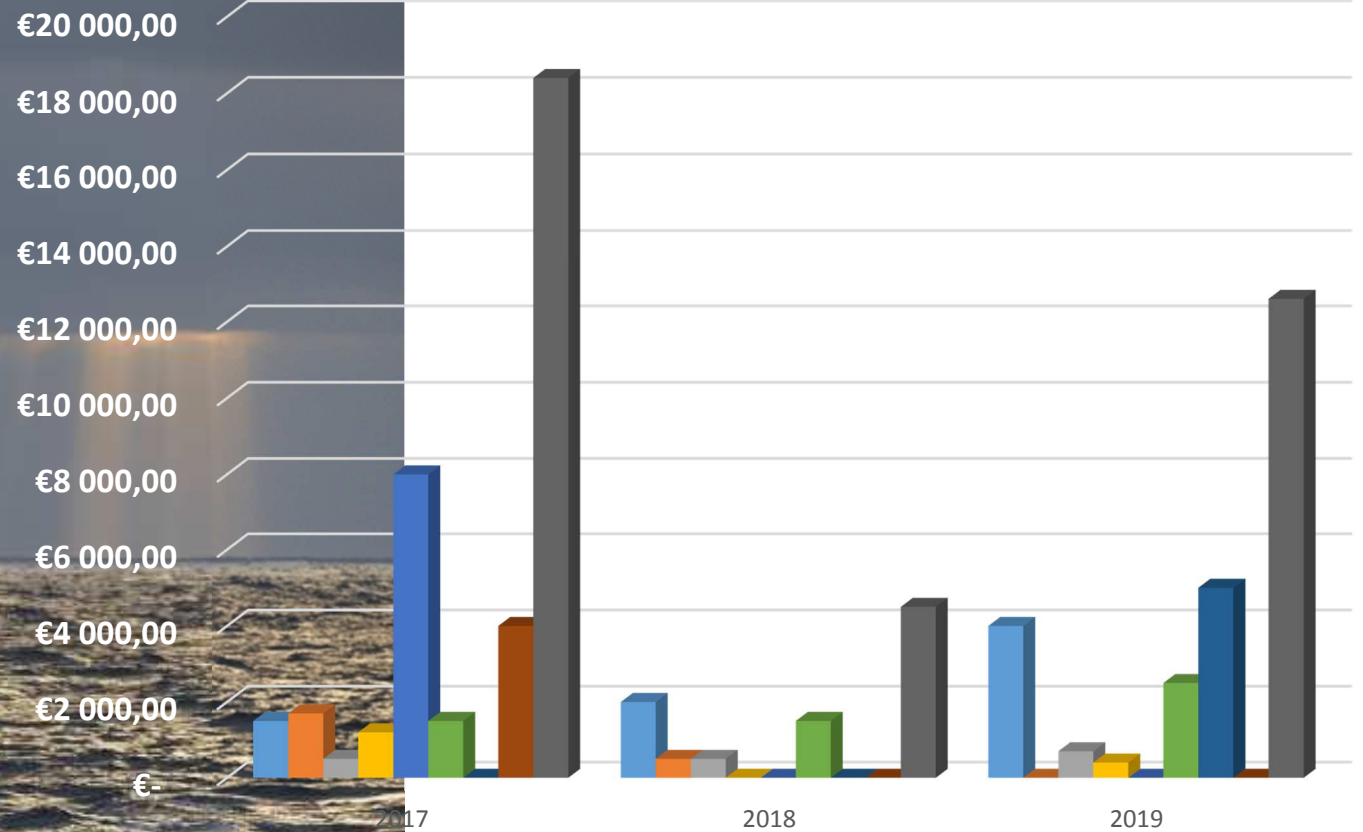
Devenez partenaire

Petite ou grande entreprise, associez votre image aux valeurs de la course à la voile :

l'innovation, l'engagement, le dépassement de soi, le risque maîtrisé, l'esprit d'entreprendre...



Le Budget



- frais de courses
- accastillage
- voiles
- rapatriement bateau
- Total annuel
- matériel électronique
- sécurité (stage et matériel)
- logistique
- énergie

Budget total Projet: 35 500 €

Les solutions de partenariat

Parrainage

Le Team PCV/Christian JACQUELIN vous propose d'associer le nom de votre société ou votre marque à cette aventure unique:

Achat de matériel facturé directement à votre entreprise, (alimentation lyophilisée, électronique, voiles, combinaison TPS survie).

Achat de vêtements de mer marqué + logo à votre nom (budget de 1000 à 5000 €).

Prise en charge pour tout ou partie du retour du bateau par cargo (budget total 8000 €).

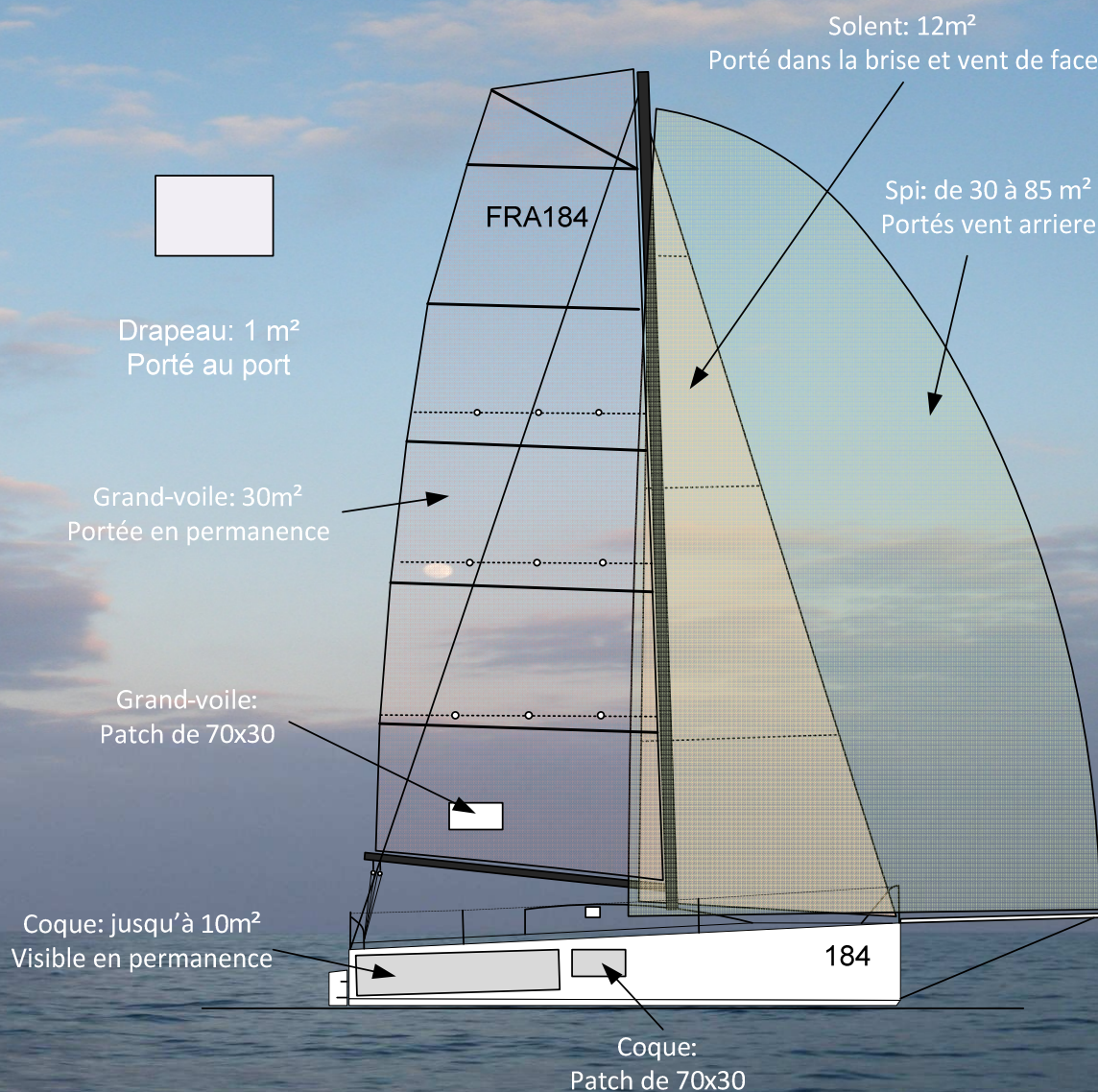
Participation au budget global par versement d'une somme.

Contreparties:

Pour tous les partenaires: Marquage de la coque à votre nom et logo, visites du bateau, drapeau à vos couleurs porté au port, suivi des courses en direct sur internet, envoi de la vidéo de la transat.

Puis suivant votre participation:
marquage de voiles avec logo et nom, sortie(s) en mer, votre nom est associé au nom du bateau + citation dans les médias.
Conférence dans votre entreprise retour Transat.

Mécénat: libre



Pour rappel

Parrainage: l'intégralité des sommes versées sont déductibles du bénéfice net imposable, sans plafond.

Mécénat: 60% des sommes versées sont directement imputable au montant de l'impôt sur les sociétés dans la limite de 0,5% du CA.



Traversons l'Atlantique ensembles !

